

Résultats du 1^{er} semestre 2019-2020

- **Chiffre d'affaires à 5,2 M€, soit plus de 70% du CA annuel 2018-19**
- **Marge brute à 1 M€, soit 62% de la marge brute réalisée sur l'exercice précédent**
- **Trésorerie disponible de 6,0 M€**

La société Agripower France (« Agripower »), acteur de la transition énergétique et intégrateur de solutions de méthanisation, annonce aujourd'hui ses résultats pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2019-2020 clos le 31 décembre 2019.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Agripower France, réuni le 31 mars 2020, et ont fait l'objet d'un examen limité par le commissaire aux comptes. Le rapport financier semestriel, incluant les comptes au 31 décembre 2019, sera disponible le 3 avril après Bourse dans la rubrique « Documents financiers » sur le site internet de la société www.agripower-france.com.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2019-2020

<i>En milliers d'euros</i>	1^{er} sem. 2019-2020 <i>6 mois</i>	Exercice 2018-2019¹ <i>12 mois</i>
Chiffre d'affaires	5 170	7 230
<i>Évolution du CA</i>	<i>n/a</i>	<i>+44%</i>
Marge brute sur coûts directs²	1 050	1 683
<i>Taux de marge brute</i>	<i>20,3%</i>	<i>23,3%</i>
Résultat d'exploitation	381	733
<i>Taux de marge d'exploitation</i>	<i>7,3%</i>	<i>10,1%</i>
Résultat financier	(57)	(111)
Résultat courant avant impôt	324	622
Résultat exceptionnel	(10)	6
IS	-	(145)
Résultat net	314	482

¹ La société ne dispose pas de comptes comparatifs pour le 1^{er} semestre 2018-2019. Les données annuelles 2018-2019 ont été retraitées pour présenter une performance corrigée des retraitements comptables relatifs aux exercices précédents.

Résultat net publié au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 : - 1 600 k€ liés aux retraitements exceptionnels des exercices antérieurs pour - 2 352 k€

² Chiffre d'affaires minoré des charges directement imputables à la réalisation des chantiers

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE : 5,2 M€, SOIT PLUS DE 70% DU CA ANNUEL 2018-19

Sur les six premiers mois de l'exercice 2019-2020 Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 5,2 M€, en forte croissance par rapport au chiffre d'affaires annuel de l'exercice précédent (7,2 M€).

Au 1^{er} semestre, Agripower a livré 1 unité collective et 6 unités individuelles. Au 31 décembre 2019, sur 114 projets signés, 14 unités de méthanisation sont en cours d'installation (dont 12 unités individuelles) et 100 unités sont dans la phase d'étude/ingénierie.

TAUX DE MARGE BRUTE SUPÉRIEUR À 20%

La croissance de l'activité, conjuguée à la gestion maîtrisée des coûts, permet à Agripower d'atteindre, sur la période, une marge brute de 1 050 k€, soit 20.3% du CA (23.3 % sur l'exercice 2018-2019).

Alors que le taux de marge des unités individuelles est stable, l'évolution du taux de marge sur le semestre est due au cycle d'installation de 2 unités collectives, dont la marge enregistrée comptablement varie selon la phase d'avancement. La société confirme d'ailleurs que la marge économique finale attendue sur ces mêmes projets est comparable aux niveaux historiquement atteints.

Avec une bonne maîtrise de ses charges opérationnelles, Agripower a généré un résultat opérationnel de 381 k€ soit, sur 6 mois, 62% du résultat opérationnel de l'exercice précédent¹ (733 k€ pour l'exercice 2018-2019).

Enfin, le résultat net s'établit à 314 k€ sur le premier semestre 2019-2020.

STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE ET VISIBILITÉ TOUJOURS FORTE

Avec le succès de son introduction en bourse, Agripower a très significativement consolidé sa structure financière. Au 31 décembre 2019, les capitaux propres s'élèvent à 4,5 M€ et la trésorerie disponible s'établit à 6,0 M€, comparée à une dette financière de 1,5 M€.

Au-delà de cette solidité financière, Agripower a poursuivi son développement, sur les 6 premiers mois, avec la signature de 15 nouveaux projets (dont 15 unités de méthanisation individuelle) pour un montant global de 3,7 M€.

Au 31 décembre 2019, la société disposait ainsi d'un carnet de commandes élevé de 31,5 M€, à réaliser d'ici 2022, soit plus de 4 fois le chiffre d'affaires du dernier exercice.

IMPACTS LIÉS AU COVID-19 ET CONFIRMATION DES PERSPECTIVES À LONG TERME

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19 et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, la Société se trouve impactée de la manière suivante :

- Ralentissement des chantiers, compte-tenu des difficultés à organiser la livraison du matériel, dont une partie est en provenance d'autre pays et l'intervention de sociétés partenaires ou de main-d'œuvre sur site. Un service minimum incluant le SAV a été organisé tout en veillant au strict respect des consignes sanitaires imposées par le gouvernement ;
- Ralentissement des activités commerciales, notamment sur les unités de méthanisation individuelles, lié aux mesures de confinement.

Dans ce contexte, la Société a mis en œuvre les différentes mesures à disposition sur le plan réglementaire et financier (chômage partiel, télétravail, ...) afin de s'adapter à la réduction d'activité sur le 2nd semestre 2019-2020, induite par ces mesures de confinement. Le management d'Agripower suit de près l'évolution de la situation et tiendra le marché informé de toute évolution notable sur son activité.

La société est confiante dans sa capacité à reprendre rapidement son activité dès que la conjoncture le permettra. Positionné sur un marché où la demande est croissante et soutenue par la nécessité de la transition énergétique, Agripower réaffirme son objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 40 M€ en 2023 et de devenir l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique en France.

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires annuel 2019-2020 – mardi 15 septembre 2020

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients sur la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec plus de 50 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2018-2019, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'euros, en croissance de +44% par rapport à l'exercice retraité 2017-2018.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Olivier Lambert
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 33

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Vivien Ferran
vferran@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34